



Objectif Employeur

Pro-Vélo

Au boulot... à vélo !

LE PROGRAMME OBJECTIF EMPLOYEUR PRO-VÉLO

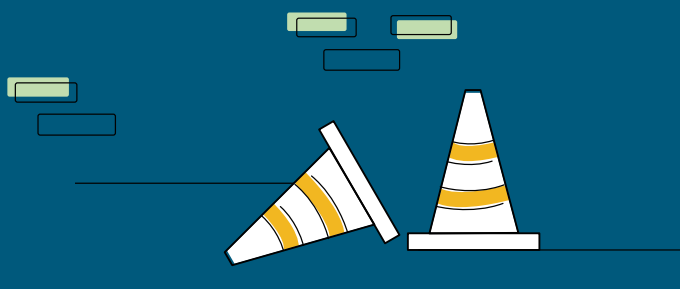
Rejoignez le programme **Objectif Employeur Pro-Vélo** pour développer l'usage du vélo dans le **cadre des déplacements domicile-travail et professionnels**. Porté par la FUB, ce programme s'adresse aux employeurs de tous secteurs : privé, public et associatif.

Profitez d'un soutien financier de 40% à 60% pour **mettre en place des actions pro-vélo** et d'un **accompagnement clé-en-main** pour encourager la mobilité à vélo.

De l'auto-diagnostic à l'obtention du label Employeur Pro-Vélo, bénéficiez d'un **accompagnement à chaque étape**. L'audit de labellisation est intégralement pris en charge et une **communauté d'entraide** ainsi que des **ressources dédiées** sont à votre disposition. Faites du vélo un atout pour votre site employeur.

Objectif Employeur Pro-Vélo
vous accompagne pour développer
votre politique cyclable.

**Un élément essentiel
de votre marque employeur !**



Conseils
personnalisés



Cofinancement d'actions
de 40% à 60%

Les bénéfices pour mon site



UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ au cours d'une réunion de cadrage d'1h30 avec un conseiller expert en mobilité vélo, pris en charge à 100% par le programme.



L'ACCÈS À DES SERVICES COFINANCÉS DE 40% À 60%

vous permettant de développer l'usage du vélo sur votre site employeur :

- Stationnement vélo
- Formations à la pratique du vélo au quotidien
- Maintenance et réparation de vélos
- Conseil et accompagnement



UN AUDIT 100% PRIS EN CHARGE

pour obtenir la labellisation Employeur Pro-Vélo. Porté par la FUB, le label vise à valoriser les sites employeurs pro-vélo selon 3 niveaux d'avancement : bronze, argent et or. Le label est décerné pour une période de 3 ans, renouvelable.

Les bénéfices pour les salariés

Bon pour la planète, le vélo l'est aussi pour les salariés. Plusieurs études françaises et internationales ont prouvé qu'il améliore la santé, mais aussi le bien-être au travail.



Écologique



Bon pour la santé



Améliore la productivité



Économique



Réduit l'absentéisme

INSCRIVEZ-VOUS AU

**EMPLOYEUR
ET ACCÉDEZ À LA**

Comment obtenir le label ?

Un parcours clé-en-main

SIMPLE ET GRATUIT



**COFINANCÉ
DE 40% À 60%**



AUTO-DIAGNOSTIC

Évaluez en ligne votre point de départ.

RÉUNION DE CADRAGE

Identifiez avec un expert les actions à mener.

CHARTRE D'ACCÈS AU CATALOGUE

Signez la chartre et accédez aux prestations.

SÉLECTION DES PRESTATIONS

Mettez en place des actions pro-vélo grâce aux primes.

La Communauté Employeur Pro-Vélo

Dès votre inscription à Objectif Employeur Pro-Vélo, vous devenez membre de la Communauté Employeur Pro-Vélo et accédez à du contenu exclusif pour vous accompagner dans votre démarche pro-vélo.



**Newsletter dédiée
aux référents vélo**



**Boîte à outils pour vous accompagner
vers la labellisation**



**Fiches ressources
et webinaires thématiques**



**Espace d'échanges avec
des employeurs pro-vélo**

PROGRAMME SUR

PROVELO.FR
LA COMMUNAUTÉ !

Témoignages

**RETROUVEZ EN VIDÉO
LES TÉMOIGNAGES COMPLETS !**



« Le label Employeur Pro-Vélo nous permet de mettre en avant les actions réalisées en faveur des cyclistes et de la décarbonation de nos déplacements domicile-travail. »

SAFRAN

« Montrer que le CEA Grenoble est labellisé au niveau le plus haut est une vraie fierté pour nos cyclistes ! »



« Le label Employeur Pro-Vélo démontre tout l'engagement du Technicentre de Paris-Est dans le volet RSE. »



« Ce label sérieux donne une importance à notre démarche pro-vélo. »

Emile Henry **EI**
FRANCE

**AUDIT
100% FINANCÉ**



**AUDIT DE
LABELLISATION**

Faites auditer votre démarche pour obtenir le label.



**OBTENTION
DU LABEL
EMPLOYEUR
PRO-VÉLO**

Valorisez votre engagement avec le label Employeur Pro-Vélo

Grâce au label Employeur Pro-Vélo, renforcez votre attractivité, séduisez de futurs collaborateurs et engagez-vous concrètement pour l'environnement et la santé de vos équipes. De nombreux employeurs privés, publics et associatifs, de toute taille et présents partout en France, ont déjà décroché le label.

Retrouvez-les sur www.fub.fr.

Vous aussi, rejoignez l'aventure !

Catalogue des prestations prises en charge

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Prise en charge : 60 %

Diagnostic mobilité



Organisation, formation et outillage



Élaboration d'un plan d'actions pro-vélo



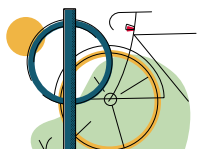
Préparation à la labellisation



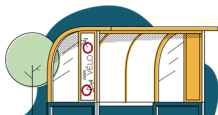
STATIONNEMENT VÉLO

Prise en charge : 40 %

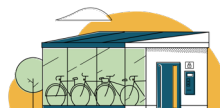
Supports d'attache



Abris



Consignes sécurisées



Services complémentaires



FORMATIONS À LA PRATIQUE DU VÉLO AU QUOTIDIEN

Prise en charge : 60 %

Remise en selle



Conduite aux abords du lieu de travail



Prise en main vélo à assistance électrique



La route vue du guidon



MAINTENANCE ET RÉPARATION DE VÉLOS

Prise en charge : 40 %

Contrôle technique des vélos



Entretien et réparation des vélos



Atelier mécanique participatif



- **En savoir plus** : rendez-vous sur employeurprovelo.fr
- **Pour nous contacter** : contact@employeurprovelo.fr
- **S'inscrire** : app-employeurprovelo.fr